

AVIS PUBLIC

Modification du calendrier des séances - 2025

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que le Conseil a adopté, lors de la séance ordinaire du 21 novembre 2025, la résolution numéro 2025-11-184 afin de modifier le calendrier des séances 2025 comme suit :

Vendredi le 24 janvier 2025	_	17 h 00	Lundi le 21 juillet 2025	_	17 h 00
Vendredi le 21 février 2025		17 h 00	Lundi le 18 août 2025		17 h 00
Vendredi le 21 mars 2025	_	17 h 00	Lundi le 15 septembre 2025		17 h 00
Vendredi le 25 avril 2025	_	17 h 00	Jeudi le 2 octobre 2025		17 h 00
Vendredi le 23 mai 2025	_	17 h 00	Vendredi le 21 novembre 2025	_	17 h 00
Lundi le 16 juin 2025		17 h 00	Vendredi le 12 décembre 2025 Vendredi le 19 décembre 2025		17 h 00

Donné à Ville d'Estérel, ce 24e jour du mois de novembre 2025.

Karell Morin, greffière



CERTIFICAT DE PUBLICATION



Je, soussignée, Karell Morin, greffière de la Ville d'Estérel, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus sur le site Internet de la Ville (www.villedesterel.com) et l'avoir affiché à l'extérieur de l'hôtel de ville le 24^e jour du mois de novembre 2025.

En f¢i de quoi, je donne ce certificat ce 24e jour du mois de novembre 2025.

Karell Morin, greffière